

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 42 (2005)  
**Heft:** 1660

**Artikel:** Genève malade de ses controverses  
**Autor:** Longet, René  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1013662>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

La révision de la Constitution de la cité de Calvin pourrait marquer le renouveau de la vie politique cantonale minée par des affrontements trop souvent stériles.

# Genève malade de ses controverses

René Longet

Conseiller administratif de la ville d'Onex

J amais la division entre la classe politique et la population ne m'a semblé si forte, si palpable que lors des actuelles élections au Grand Conseil. Les partis se démènent, les listes se multiplient, mais l'électeur sait moins que jamais à qui donner sa faveur. Gérer l'Etat plus strictement et rétablir les finances publiques, d'accord, mais cela ne doit pas être le retour des priviléges et d'un libéralisme unilatéral. Maintenir et développer les acquis sociaux, d'accord, mais de manière à toucher effectivement ceux qui sont les plus mal lotis et de façon efficiente. Affirmer l'esprit d'entreprise, d'accord, mais où est le soutien aux créateurs qui prennent des risques? Eliminer les doublons entre le canton et les communes, d'accord, mais en réformant celles-ci et non en faisant disparaître l'acteur de proximité qu'est la Ville...

Comment trouver ici la synthèse qui emporte l'adhésion? La crise et la prise de conscience de la précarité du porte-monnaie tant des collectivités que des individus renforce les attentes placées dans les politiques. La déception est d'autant plus grande. Ce n'est pas que les partis n'aient plus d'idées, que les candidats soient plus mauvais que naguère. C'est que l'ambiance de lutte qui entoure ce scrutin paraît dérisoire et étiquetée aux électeurs.

Je crois que le peuple a envie de dire à la droite comme à la gauche: mesurez-vous, comptez-vous, mais cessez de vous combattre comme vous le faites, cessez de produire des caricatures de vous-mêmes, soyez fiers de ce que vous avez réussi ensemble et non de ce que vous avez empêché l'autre de faire. Il est peu probable que ce message soit entendu, car la logique du passé est encore dominante, les choses mises en place. Mais au plus tard après l'élection, il faudra changer de ton et de mode d'action.

En réalité, Genève est malade depuis longtemps de ses controverses. Région frontière, elle accumule les défauts de la vie institutionnelle des deux pays limitrophes: l'indécision et la lenteur des procédures typiques de la Suisse, mais sans en avoir les avantages en termes de solidité du consensus trouvé et de sentiment d'appartenance; l'affrontement verbal et le sens du discours, mais sans l'efficacité du fait majoritaire et de la décision emportée dans la foulée.

C'est d'autant moins supportable que la région genevoise constitue la deuxième agglomération de Suisse, faisant pôle et pendant à la première, Zurich, avec juste la moitié moins d'habitants, que son potentiel est riche et divers, et que cela fait beaucoup de chances gâchées, d'énergie perdue, de projets insuffisamment fédérateurs. Zurich a réalisé sa S-Bahn dans les années quatre-vingt en puisant dans les caisses fédérales. Durant vingt

ans, une guerre idéologique à propos de la mobilité a divisé les Genevois au point que les projets en ont été retardés d'autant. Maintenant, les caisses de la Confédération sont vides. On peut multiplier ce type d'exemple: les forces vives économiques, culturelles, sociales, la population tout entière, sont les victimes de la mauvaise entente des politiques.

Dans ce contexte, le projet de révision de la constitution cantonale a une fonction toute particulière. Genève est, avec le Valais, le seul canton suisse qui n'aït pas encore procédé à la révision de sa charte fondamentale. Produit direct de la révolution radicale de 1847, elle a été rapiécée plus de cent fois depuis, est de densité juridique très variable, présente des redondances et des lacunes nombreuses. Elle est l'exact reflet des insuffisances et du manque de lisibilité de la politique locale.

Sa révision permettra un débat de fond sur la place respective du gouvernement et du parlement, sur le nombre de députés, sur la place des communes et leur nombre, sur les droits et devoirs de l'Etat et du citoyen, bref sur ce qui fonde et organise la vie commune sur un territoire. Mis à part l'intérêt particulier d'un large débat, sur le plan technique déjà, seul un processus de mise à plat de l'ensemble peut permettre, dans un premier temps, de se mettre d'accord sur des principes, puis, dans un second temps, de les mettre en musique concrètement, tellement les choses sont imbriquées, chaque option ayant des effets sur les autres.

De plus, un tel acte fondateur ne saurait s'accomplir dans des cabinets d'experts. Il en faudra naturellement. Mais il faudra surtout susciter et animer le débat, faire le lien entre la société civile et la société institutionnelle, permettre aux passerelles nécessaires de se construire, créer sur chaque point les consensus qui tirent le compromis vers le haut. Pour une économie efficace, une société équitable, un monde solidaire, un développement durable - ce devrait être des valeurs humaines que l'on peut et doit, entre êtres humains de bon sens et de bonne volonté, partager.

Réinventer l'Etat pour la société du XXI<sup>e</sup> siècle, retisser la trame de la société, faire se retrouver pays légal et pays réel, redéfinir le fonctionnement du politique, c'est davantage qu'un beau rêve, c'est une nécessité. Chaque parti devrait mettre un point d'honneur à envoyer à la constituante ses membres les plus représentatifs et les plus aptes au dialogue citoyen. Pas étonnant que ce débat oppose aujourd'hui à Genève ceux qui souhaitent favoriser les solutions à ceux qui continuent à se complaire dans des positions à courte vue et unilatérales. Gageons que le peuple genevois se saisira de la question de la révision de sa charte fondamentale pour favoriser les premiers et reléguer à la marge les seconds. Rendez-vous en 2006... et j'appelle d'ores et déjà l'ensemble des lectrices et lecteurs de *Domaine Public* à participer à ce processus de refondation démocratique.

*Les opinions exprimées par l'auteur n'engagent pas la rédaction de DP.*